

# Kernedinfos

Mezheven 1995 Niv. 16 Mensuel d'expression - Bro Gemper 51



## PENNAD-STUR

### QUE CHOISIR ?

*Une élection terminée, un deuxième round se prépare, sans que les calculs de Pasqua, l'instigateur de ce calendrier se soient avérés efficaces. J'ai déjà dit tout le mal que je pensais des présidentielles, et de leurs résultats attendus, pour ne pas y revenir.*

*Les drapeaux tricolores sont remisés, les délires co-cardiers apaisés, l'attention se porte désormais sur les communes. Nous sommes cette fois-ci plus concernés, mais pas forcément plus à l'aise.*

*La politique est affaire d'engagement, mais aussi de combinaison — ou si l'on préfère, de tactique — Nous avons à choisir au sein d'IJIN entre deux démarches.*

*La première a déjà porté ses fruits, il suffit de se référer à toutes les listes sur les rangs à Kemper pour en être édifié. Finalement, notre action s'apparente à un rôle d'aiguillon, à un laboratoire d'idées, celles-ci étant à leur tour prise en compte, au-delà de notre cercle.*

*La deuxième est d'un certain côté plus gratifiante, puisqu'elle nous implique directement, en participant aux élections, plus exactement en figurant sur des listes.*

*Ces deux démarches se complètent, comme elles se contredisent. En effet, ayant fait le choix d'une association ouverte et pluraliste, il nous est difficile de nous positionner pour une liste, d'autant plus qu'aucune ne porte intégralement nos couleurs. Nous touchons là aux limites de notre action, qui ne se mesure pas encore en terme de poids électoral, sinon comme force d'appoint non négligeable.*

*Il appartient alors à nos membres et à nos militants de faire leurs choix, en s'associant à telle ou telle "combinaison", sans rien perdre de leurs engagements. L'association, quant à elle, entend jouer pleinement son rôle, en publiant les réponses au questionnaire que nous avons adressé à chacune des listes en présence. A travers cette contribution au débat, nous assumons notre mission de promotion de l'identité bretonne — et par delà cette idée moteur — pour une démocratie participative et active dans la cité.*

Annaïg LE GARS.



Dossier municipales: les réponses des candidats au questionnaire sur l'identité bretonne, l'emploi, la réduction du temps de travail, l'intercommunalité...



L'éventualité d'un procès concernant les bretons inculpés du droit d'asile paraît désormais inéluctable. Lire page 4.

## HEKLEV

deuet eo er-maez an niverenn 0

D'ar sadorn 27 a viz Mae eo deuet er-maez niverenn 0 ar gazetenn bemdeziek divyezhek brezhoneg-galleg.

Tu a vo d'he c'havout e Kreizenn IJIN, pe er Bed Keltiek, koust a ra 10 lur. Evit titouroù all, goulennit digant an timoullañ HEKLEV,

17 bali Chardonnet 35000 Roazhon

Pgz. 99 36 39 79

Municipales : identité bretonne, emploi,

Fidèle à une tradition désormais établie, depuis les élections législatives de 1993 et les cantonales de 1994, Kerne-Infos met son grain de sel dans le débat sur les municipales à Kemper. Et ceci, toujours dans le souci d'éclairer les électeurs sur les questions qui nous tiennent à cœur, et qui constituent notre terrain de luttes quotidiennes.

Dans ce cadre, nous avons donc adressé un questionnaire à l'ensemble des candidats, à savoir à Bernard Poignant P.S.F. actuel maire et candidat à sa succession, Yvonne Rainero P.C.F. Quimper à gauche, Christiane Gagnepain Futura, Alain Gérard, R.P.R., U.D.F., Daniel le Bigot K.E.S., et enfin la liste du C.R.I.K.

Nous avons établi deux séries de questions. Une première série porte sur la culture bretonne et la ville. Elles n'ont pas été élaborées par nous. L'initiative en revient à un groupe d'associations rennaises (l'Union du Pays de Rennes des Associations Culturelles Bretonnes) qui compte ensuite en tirer un bilan général de la politique suivie dans les principales villes de Bretagne.

La deuxième série porte sur des questions plus générales concernant l'emploi et l'intercommunalité.

Christiane Gagnepain ne se présentant plus à l'élection municipale nous ne publions pas ici sa photo. Néanmoins, dans l'intérêt du débat nous avons jugé bon de faire paraître ses réponses au questionnaire.

Par ailleurs, les réponses de Alain GERARD ne nous étant pas parvenues à temps, il ne nous a pas été possible de les insérer.

Culture bretonne

Les questions s'articulent autour de trois thèmes:

— La part du budget consacré à la culture bretonne.

— Doit-il y avoir un ou plusieurs postes affectés à cette tâche au sein de la municipalité?

— Les propositions des candidats.

Ces questions manquaient sans doute de précisions, il a semblé malaisé d'y répondre. En voici la synthèse.

Sur le budget.

Aucun candidat n'a voulu se prononcer. Tous ont en effet estimé qu'il ne fallait pas enfermer la culture bretonne « dans un carcan » (B. Poignant), le C.R.I.K. est défavorable à la définition d'un quota, et « ne compte pas augmenter substantiellement le budget global de la culture : priorité à la lutte contre la précarité et l'exclusion ».

K.E.S. se refuse à cloisonner le budget, celui-ci devant être réparti en fonction des corrélations existant entre plusieurs postes, (par exemple la signalisation bilingue avec la voirie et l'urbanisme).

Quimper à gauche souligne sa volonté de donner à « la culture bretonne un rayonnement plus important que celui qui est le sien à l'heure actuelle », mais se refuse à répondre en terme de pourcentages.

Les subventions pour 1995 sont estimées à 2,4 millions pour l'ensemble des associations culturelles bretonnes. Mais cette somme, selon B. Poignant « ne rend pas compte de toutes les dépenses municipales » en matière de culture bretonne. Il s'appuie sur des exemples comme le musée des Beaux Arts, la bibliothèque municipale et la future médiathèque qui se retiennent à la manière bretonne.

Notre commentaire : au-delà des déclarations d'intention, nous ne notons aucun engagement précis, de la part d'aucune liste, concernant une ligne budgétaire à définir dans le domaine de la culture bretonne. Il est alors difficile de savoir à qui s'en tenir.

La création d'un ou plusieurs postes affectés à la culture bretonne.

Bernard Poignant n'apporte pas de réponse et réitère son refus de « municipaliser la culture par souci de liberté de création ».

La plupart des candidats s'appuient sur le dynamisme des associations, qui à leurs yeux suffisent à faire vivre la culture bretonne, et qui doivent pour cela être financées (Quimper à gauche, Futura).

Quimper à gauche refuse de faire de la culture bretonne une affaire de spécialistes. Pour le C.R.I.K., la question des postes doit être posée en fonction des projets. C'est aussi ce que souhaite K.E.S., qui envisage la création de postes dans le cadre de fonction plus larges, ( crèches, M.P.T., où la matière bretonne serait mise à profit), mais préconise la mise à disposition d'un emploi de fonctionnaire municipal, à qui serait dévolu un rôle purement technique ; ce que propose également le C.R.I.K.

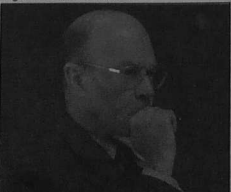


Bernard POIGNANT, PS.

Les propositions et autres projets.

B. Poignant rappelle qu'il s'est engagé à créer une maison de la langue et de la culture bretonne à Kemper et qu'il entend concrétiser ce projet. Le C.R.I.K. et K.E.S. s'y associent et lui adjoignent un animateur, « mandaté par le milieu associatif ». C.R.I.K.

Concernant les autres projets, le C.R.I.K. et K.E.S. prennent position pour une signalisation bilingue dans la ville et se rejoignent pour soutenir l'enseignement bilingue au sein du service.



Alain GERARD, RPR, UDF.

Temps de travail, intercommunalité ?...

public ( création d'un collège pour K.E.S.) et de Diwan. Ils préconisent également un accueil en Breton dans les administrations.

K.E.S. y ajoute une action forte en faveur des cercles et bagadou et comme Futura souhaite encourager les créations artistiques. Cette dernière propose également la création d'une télévision locale permettant de promouvoir la langue et la culture.

Notre commentaire: des propositions très intéressantes mais qui risquent de rester lettre morte si elles ne sont pas assorties de moyens. Dans ce domaine, une politique volontariste serait en outre créatrice d'emplois, et de nature à donner à Kemper l'image d'une ville à la fois enracinée et dynamique. Notons enfin que seul le programme en 10 pages de la liste K.E.S. est présenté en français et en breton.

Les autres questions

Quelles dispositions souhaitez-vous mettre en place afin d'améliorer la situation de l'emploi.

Bernard Poignant souligne les limites de ses compétences dans ce domaine, la politique contre le chômage relevant, selon lui, de l'Etat. Les communes doivent cependant préparer les conditions pour permettre le développement de l'emploi « en développant les transports, ( favorable à la transformation de la voie express en autoroute), les télécommunications et les structures de formation ».

Par ailleurs, il se prononce pour un observatoire emploi-formation, idée reprise et étayée par « Quimper à gauche » et par « K.E.S. » qui l'envisage à l'échelle de la Cornouaille.

Le C.R.I.K. propose une convention locale pour l'emploi. Elle s'engagerait à définir des emplois d'utilité publique dans plusieurs domaines. Ces emplois seraient proposés à des bénéficiaires du Rmi, des C.E.S. Il s'agirait de véritables emplois Le financement serait assuré par une convention entre la ville, l'Etat, le département, la région, et l'Europe. Cette idée est reprise par K.E.S. qui évoque une maison de la solidarité agissant activement au niveau de l'information, de l'aide juridique et de l'accompagnement social.

Quimper à gauche et le C.R.I.K. se montrent les plus critiques sur l'actuelle politique, tant sur le plan national, que départemental et local. Ils insistent pour que les emplois soient créés dans le secteur public, et que les emplois précaires soient transformés en postes permanents. K.E.S. pense que la ville doit favoriser la création directe d'emplois publics, ( aménagement et protection de l'environnement).



Françoise GENTRIC, CRIK.

Pensez-vous qu'il puisse être du ressort d'une municipalité de contribuer à la réduction du temps de travail dans le cadre de ses services ? Si oui, par quels moyens ?

Bernard Poignant fait remarquer que les règlements en matière de statuts et de carrière ne sont pas du ressort d'une municipalité. Il se déclare néanmoins favorable à une réduction du temps de travail mais il se « refuse à augmenter les impôts locaux à cette fin ».

K.E.S. soulève les mêmes limites quant à l'application de cette mesure, mais rappelle l'objectif des 32 heures. En attendant une loi-cadre, « la ville doit s'engager à supprimer les heures supplémentaires et faciliter l'accès au temps partiel ».



Daniel LE BIGOT, KES.

Quimper à gauche et le C.R.I.K. adopte les mêmes positions en se prononçant « pour l'application des 35 heures sans perte de salaire pour le personnel communal ».

Dans quel cadre géographique et institutionnel envisagez-vous l'intercommunalité ?

Toutes les listes se prononcent pour une communauté de communes étendue à dix-neuf. Bernard Poignant affirme y être prêt tout en ménageant une solution plus restreinte « correspondant au bassin de vie de la zone quimpéroise ».

Le C.R.I.K. et Quimper à gauche se montrent critiques à l'encontre du projet initié par Pasqua, le jugeant « bureaucratique ».

K.E.S. est prolix sur cette question et propose plusieurs mesures pour développer une citoyenneté active, « comme la création d'un conseil économique et social à l'échelle de l'intercommunalité et un plan intercommunal des différentes politiques en matière économique, de logements, de transport et d'accueil des gens du voyage... ».

Il ne nous a pas été possible de rendre compte intégralement de toutes les réponses. Nous espérons ne pas avoir mal interprété la pensée des candidats, et avoir ainsi éclairé les lecteurs-citoyens. Nous serons quant à nous vigilants sur ces questions, pour que les engagements pris ne soient pas reniés. A condition bien sûr d'être en mesure de les appliquer... Ce qui est une autre affaire.



Yvonne RAINERO, PCF.

Assistance  
BRETAGNE  
INFORMATIQUE

Abi

43, hent Gouesnou  
29200 BREST  
Pgz: 98 41 89 86  
Pir : 98 41 50 96

Coup de torchon  
Concerts, Fest-Noz,  
Kig ha Farz

le 9 juin à 20 h 30  
au "pavillon" de Penverils  
KEMPER  
Réservation

Concerts+fest-noz 50 f  
+Kig ha Farz+boissons 80 f

Chez paul

Café, cabaret, snack,  
52 avenue de la libération  
Kemper  
Ouvert de 18h à 1h  
Concerts réguliers  
Billard  
PGZ: 98.90.04.31.

Digwener 23 a viz Mezheven  
Pred evit ar mignoned IJIN  
da 8 eur noz.  
Restac'h mat a vo !  
Ne vo ket ker, met mat e vo  
memes tra.  
Mirit ho plas.  
PGZ:98 95 51 00

## Inculpés du droit d'asile: le retour.

On a pu remarquer que l'activité judiciaire s'était intensifiée après les présidentielles. C'est le cas pour les «affaires» politico-financières, et après une relative accalmie, elle se manifeste aussi pour les bretons inculpés du droit d'asile. En effet tout le monde a reçu un courrier émanant du juge Le Vert, indiquant que l'instruction désormais close, devait être transmise au parquet dans un délai de 20 jours. Celui-ci dispose ensuite de 40 jours pour étudier le dossier, et établir les chefs d'inculpation.

L'éventualité d'un procès, sur lequel on pouvait encore émettre des doutes, est dès lors inéluctable. Nous, devons donc nous y préparer, y compris financièrement, et relancer les comités de soutien. Une réunion est déjà prévue le mercredi 21 juin à 20 h 30 au Kreizenn IJIN, 12 rue des Régulaires. Venez nombreux, c'est important. De notre mobilisation dépendra la tenue, l'impact du procès.

Rappelons que de leur côté, les tueurs du GAL sont tous libres, après avoir commis 26 meurtres à l'encontre de militants basques, au nord comme au sud des Pyrénées, avec la complicité active des autorités des États espagnol et français, mais sur ordre du gouvernement espagnol — ex.: un militant basque = un T.G.V.

Pendant ce temps, des centaines de basques sont emprisonnés et dispersés dans les prisons des deux côtés de la frontière, dont Odile HIRIART et ses deux bébés de 14 mois !

**Nous aimerions tellement que les «bonnes consciences» considèrent que les droits des peuples ne se résument pas à des effets de mode purement exotiques, parce qu'aux antipodes de nos clochers. Ceux-là même, qui sont bafoués à nos portes — extrêmement dérangeant — il faudra bien les régler dans le respect de chaque communauté. Et ceci rapidement, car il n'y a pas d'autres choix !...**

## Jumelage en BOSNIE

Une autre question pourrait être soumise aux candidats des municipales, et à ceux qui siègeront bientôt au conseil, sur l'opportunité d'un jumelage avec une ville de Bosnie: Gorazde par exemple. Alors que les hostilités, qui n'avaient jamais cessé, ont repris à grande échelle, livrant de nouveau la population de Sarajevo et des autres villes au feu de l'artillerie serbe et aux tirs des snipers, cette initiative serait bienvenue. A l'instar de Pontivy ( Pondi), dont la municipalité a entrepris un jumelage avec Tesanj, ville de 50 000 habitants en Bosnie-centrale. L'envoi d'un convoi humanitaire a matérialisé cette démarche, et devrait être suivi d'autres contacts et échanges.

Cette information nous a été transmise par le bulletin de liaison de la coordination Bretagne- sud des comités Bosnie - Herzegovine. Abonnez-vous 50 f les 6 numéros: à l'ordre de Citoyens-citoyennes pour la Bosnie, Ti floueren lanriot 29350 Moëlan sur Mer.

## Une larme pour l'auberge de jeunesse.

L'auberge de jeunesse de Kemper n'est plus; du moins change-t-elle de statut. La voilà désormais associée à la résidence sans charme —et pourtant couteuse— des cols verts, après bien des turpitudes et des années de mauvaise gestion. Sans doute ce changement était-il inéluctable, tant semblaient difficiles les relations avec le délégué départemental des auberges de jeunesse; et pas seulement à Kemper. Pourtant cette sortie laisse un goût amer; avec elle c'est un peu de l'héritage de 36 qui disparaît. Espérons malgré tout que ce nouveau statut n'ait pas d'incidence sur les tarifs pratiqués. Qu'eux au moins restent populaires.

## L'hermine voit rouge

Sur des "conseils éclairés", nous nous étions procuré le dernier livre de R. Faligot: "La harpe et l'hermine" ( publié aux éditions Terres de Brumes ).

L'étude des relations entre la Bretagne et l'Irlande, promettait d'être riche d'enseignement de la part d'un journaliste d'investigation chevronné et spécialiste de l'Irlande.

Las, ce livre n'a pas comblé nos espérances, loin s'en faut. A l'exception de quelques rappels historiques assez bien restitués, l'ensemble tient plutôt de l'anecdote légère, voire même du ragot dénué de tout fondement: qu'il s'agisse de jugements grotesques concernant certaines personnalités irlandaises comme Roger Casement ou Patrice Pearse, ou des rapports supposés entre les Bretons et les Irlandais, pour lesquels les rapports de police ont du lui servir de source. Enfin notre reporter en mal de sensationnel est toujours mal à l'aise quand il évoque le mouvement breton. Sans doute obsédé par quelques fantasmes malsains, il s'imagine voir l'ombre du nazisme dans la démarche de nombre de militants, et singulièrement des activistes. Ainsi après avoir évoqué — sans aucune preuve — la personnalité de Maurice Lemoine, soit disant au service de la Gestapo pendant la guerre, (chose que les gens qui l'ont connu nient formellement), il sâlit la mémoire de Christian Le Bihan combattant de l'ARB, mort en action, une nuit de juin 1985. Or il se trouve que certains d'entre nous ont connu cet homme, syndicaliste dans son entreprise à l'hôpital de Morlaix et bien différent du portrait de demeuré dressé par l'auteur dont les sources proviennent d'un tout petit journaliste en mal de promotion.

On ne peut laisser passer de telles assertions mensongères, ni les marques de mépris dont Faligot émaille son livre. La dernière étant l'évocation des Bretons ayant hébergé des Basques, accusés d'être des naïfs. Si comme ces militants Faligot n'a jamais pris de risques, qu'il tienne au moins sa plume correctement, s'il le peut.!

*Cours de breton  
par correspondance*

**OBER** DEPUIS 1932  
Gwaremm Leurven,  
22310 PLUFUR Pgz. : 96 35 10 22

**DIWAN**  
Alez Kermoguer  
98 . 95 . 18 . 07  
**KEMPER**

## Kamp Etrekeltiek Ar Vrezhonegerion

Keav, ecole d'été en Langue Bretonne  
14 juillet / 20 juillet — 20 juillet / 26 juillet

Le niveau minimum requis est l'équivalent d'une année d'étude. A KEAV, le breton est la seule langue utilisée.

Cette année, pendant la première semaine, un nouveau cours sera mis en place qui s'adressera plus particulièrement aux personnes bretonnantes de naissance désireuses de passer de la langue parlée à la langue écrite et lue.

**KEAV, 22 hent Mouliouen  
29000 KEMPER**

**Pgz : 98.95.59.31  
99.53.58.34**